

RÉSUMÉ
sur l'Opinion « Vers une économie circulaire : programme zéro déchet pour l'Europe »
- COM(2014) 398

La Chambre des députés de Roumanie soutient, en ensemble, la Communication de la Commission COM (2014)398, avec les observations suivantes:

- L'application des méthodes proposées pour réaliser l'objectif de 50% en matière d'acquisitions publiques écologiques pourrait être affectée d'une manière négative dû au formalisme et à la déguisement des acquisitions publiques classiques dans des acquisitions vertes, comme se produisait, par exemple, au cas de la sollicitation de la présentation des certificats EMAS ou ISO 14001 là où ils n'avaient pas de rélevance en pratique, étant utilisés seulement pour des raisons des comptes rendus. C'est pour cela que la Chambre des députés demande à la Commission européenne d'avoir en vue une éventuelle relaxation de cet objectif, au lieu de persister dans l'atteinte d'un objectif de rélevance discutable, si c'est cette tendance qui résulterait à la suite processus de monitorisation.

- En ce qui concerne les objectifs en matière d'économie circulaire, la Chambre des députés propose – dans le contexte des tendances de consommation - de réexaminer les objectifs en domaine, pour s'assurer qu'on inclue les aspects sociaux dans les documents au caractère programatique.

- Les déchets qui proviennent des équipements de technique de calcul et de communications devraient être inclus dans une économie circulaire, ce qui conduirait à des avantages claires. En même temps il est nécessaire de faire des efforts soutenus de recherche-innovation et les jeunes gens qui sont les principaux utilisateurs de ce type de produits doivent aussi être impliqués dans ces efforts.

- La Chambre des députés apprécie l'établissement de la priorité de promotion des investissements directes dans des opérations de gestion des déchets , plus précisément, la prévention, réutilisation et la recyclage et recommande le support de la recherche et de l'innovation dans les domaines technologiques rélevantes, y compris au niveau de laboratoire et à l'échelle pilot; dans ces circonstances on désire que les programmes de financement européens soient plus flexibles dans ce domaine, de sorte que surtout les petites et moyennes entreprises puissent avoir un accès facile, débureaucraté et rapide au financement.

- En ce qui concerne les efforts de la Commission européenne de réduire le volume des déchets alimentaires, on devrait tenir compte de l'aspect de la prolifération indésirable des additifs alimentaires, qui tendent d'occuper une place de plus en plus grande dans la composition des produits alimentaires du marché, avec des effets nocifs pour la santé humaine, et ayant aussi comme résultat indésirable, l'accroissement des déchets alimentaires.